

APPEL A PROJETS

« POUR LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE »

PROPOSITION DE CANEVAS DE RAPPORT D'ACTIVITES 2011-2012

Le Ministère de la Santé de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Asbl Sacopar vous proposent un canevas d'aide à l'écriture du rapport des activités réalisées dans le cadre du 2ème appel à projets « *Pour la réduction des inégalités sociales de santé* ».

Ce rapport d'activités, qui contiendra entre 6 et 8 pages maximum, est à rentrer à la CFWB comme prescrit dans la convention de subventionnement. Le contenu de cette proposition a fait l'objet d'un échange avec les CLPS.

Canevas d'aide à l'écriture

- **Présentation du promoteur et des sous-traitants éventuels**

Le CPAS d'Andenne, sis rue de l'Hôpital 20 à ANDENNE

En collaboration avec

- l'a.s.b.l. Zone T, service spécialisé dans le traitement et la prévention des assuétudes situé à Andenne ;
- le Centre Audio-Visuel de LIÈGE pour la réalisation d'un documentaire vidéo.

- **Rappel des objectifs poursuivis par le projet**

1) Au niveau du groupe-cible

- Favoriser l'intégration d'une information illustrant les risques socio-sanitaires liés à une consommation d'alcool et la prise de conscience de la présence d'une consommation problématique dans le chef des personnes qui l'occulteraient
- Inscire les personnes consommatrices dans une perspective de changement visant l'attitude responsable face à l'alcool
- Favoriser et valoriser le développement des ressources, connaissances, compétences techniques, aptitudes psycho-sociales des personnes fréquentant le C.P.A.S.
- Atténuer les éventuels freins occasionnés par la consommation quotidienne d'alcool sur les perspectives de réinsertion
- Favoriser la création de lieux d'écoute et d'expression (groupes de parole) dédiés au partage des expériences et à la recherche de pistes de solution

2) Au niveau de la population andennaise

- Favoriser l'intégration d'une information illustrant les risques socio-sanitaires liés à une consommation d'alcool
- Inscire les personnes consommatrices dans une perspective de changement visant l'attitude responsable face à l'alcool

- Sensibiliser avec l'espoir que se modifie la perception et le regard d'autrui sur les personnes consommatrices d'alcool (casser les préjugés)

3) Au niveau des institutions partenaires

- Favoriser leur visibilité
- Tenter d'améliorer l'accompagnement des personnes consommatrices d'alcool

• Rappel des activités planifiées, des publics concernés et des lieux des activités

QUOI ?	PUBLICS CONCERNES ?	LIEUX ?
Diffusion des informations relatives au projet à l'échelle de l'entité avec appel à toute personne intéressée (affiches)	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires - Population andennaise en général - Public CPAS - Public associations andennaises - Public Zone T - Professionnels émanant de différents secteurs 	Andenne et sa région (Huy, Namur) auprès du secteur associatif, scolaire, des administrations communales, pharmacies, médecins, police et certains commerces, ...
Séance d'information présentant les objectifs et le déroulement du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires issus du public Zone T, du public C.P.A.S., du public des associations andennaises et de la population andennaise en général 	Andenne, service Zone T
Mise en place d'une séance d'information et d'initiation aux techniques audio-visuelles à destination du groupe-cible	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires issus du public Zone T, du public C.P.A.S., du public des associations andennaises et de la population andennaise en général 	Andenne, maison des jeunes le Hangar
Séance de sensibilisation à la problématique des assuétudes concernant l'approche et le questionnement lors de la réalisation de l'outil de base	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires issus du public Zone T, du public C.P.A.S., du public des associations andennaises et de la population andennaise en général 	Andenne, Service Zone T
Sondage de la population sur la consommation d'alcool Réalisation de différentes séquences filmées au départ des témoignages	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires issus du public Zone T, du public C.P.A.S., du public des associations andennaises et de la population andennaise en général - Population andennaise en général 	Andenne Lieux publics d'Andenne
Phase de visionnage des séquences et de montage, voire réalisation de nouvelles séquences	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires issus du public Zone T, du public C.P.A.S., du public des associations andennaises et de la population andennaise en général 	Andenne, Service Zone T Lieux publics d'Andenne
Visionnage du documentaire dans le cadre de la préparation des tables-rondes	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires issus du public Zone T, du public C.P.A.S., du public des associations andennaises et de la population andennaise en général 	Andenne, Service Zone T
Préparation et organisation des tables-rondes avec le public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - Public impliqué dans la réalisation du documentaire et désireux de prendre part à l'action « tables-rondes » 	Andenne, Service Zone T
Campagne de publicité et invitations aux tables-rondes	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires - Public Zone T - Public C.P.A.S. - Public associations andennaises - Population andennaise en général - Professionnels émanant de différents secteurs - Acteurs politiques - Presse 	Andenne et sa région (Huy, Namur) auprès du secteur associatif, scolaire, des administrations communales, pharmacies, médecins, police et certains commerces, ...
Tenue des tables-rondes	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires - Public Zone T - Public C.P.A.S. - C.L.P.S. (conseils) - Professionnels issus du secteur associatif, médical, culturel, social, ... 	Hôtel de Ville d'Andenne

Mise sur pied de groupes de parole permettant d'évoquer des éléments pouvant favoriser les égalités de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Citoyens andennais et public général - Groupe de volontaires - Public Zone T - Public C.P.A.S. - Public associations andennaises - Population andennaise en général - Professionnels issus du secteur associatif, médical, scolaire, culturel, social, ... 	CPAS d'Andenne
Concertation pour définir le contenu et la forme d'une brochure destinée à servir de guide pédagogique accompagnant le document vidéo	<ul style="list-style-type: none"> - Public impliqué dans la réalisation du documentaire 	Andenne, Service Zone T
Rédaction du guide pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Public impliqué dans la réalisation du Documentaire 	Andenne, Service Zone T
Présentation du projet, des outils, de la méthodologie et de l'espace de parole permettant une réappropriation par d'autres	<ul style="list-style-type: none"> - Services spécialisés en matière d'assuétudes - C.L.P.S. (conseils) - Professionnels issus du secteur associatif, médical, scolaire, culturel, social, ... 	Région d'Andenne, Province de Namur et les différents réseaux actifs dans le domaine des assuétudes
Aménagement d'un lieu de groupe de parole (espace-temps)	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de volontaires - Public Zone T - Public C.P.A.S. - Services communaux et autres + Service des Relations Publiques (pour large diffusion) - Professionnels issus du secteur associatif, médical, scolaire, culturel, social, ... - Citoyens andennais et public général 	Andenne

• **Description des activités**

- les activités effectivement réalisées et leur évolution

1. Mise sur pied d'un atelier audio-visuel, programmé durant 4 mois de manière hebdomadaire pour une durée de 3 heures par séance. Cet atelier représentait un espace-temps favorable à une dimension de sensibilisation, à la rencontre et aux échanges autour de la thématique ainsi qu'à l'acquisition de techniques de base de l'outil audio-visuel permettant la concrétisation du produit final, c'est-à-dire un documentaire.
2. Réalisation d'un documentaire vidéo sur la consommation d'alcool
3. Le 26 septembre 2012, une après-midi a été consacrée à la diffusion du documentaire réalisé dans le cadre de ce projet. Cette projection a été suivie de tables-rondes autour de différents thèmes en lien avec la consommation d'alcool (rencontre avec l'alcool ; alcool et fête ; alcool et travail ; alcool : lien ou médicament social). Ces tables-rondes étaient animées par une partie de l'équipe de Zone T et par deux partenaires issus d'autres services spécialisés en matière d'assuétudes. Le secrétariat de ces tables-rondes était assuré par des assistantes sociales du CPAS d'Andenne. Le public qui a participé à ces tables-rondes était constitué de professionnels du tissu associatif, social et culturel d'Andenne, de bénéficiaires de ces services, de représentants politiques, d'un public « tout venant », ...

Cette après-midi a permis à une soixantaine de personnes de venir s'exprimer autour des différents thèmes proposés et a permis au public présent de formuler une série de recommandations destinées à améliorer la situation socio-sanitaire des consommateurs d'alcool dans ces différents cadres. Le compte-rendu de ces tables-rondes ainsi que la liste des recommandations seront prochainement disponibles. Pour nous, cette activité fut un franc succès.

- l'adaptation éventuelle des activités à certains groupes de participants en raison des inégalités sociales de santé qui les touchent

Une adaptation a été opérée, et ce dans le choix du lieu où serait développé l'atelier audio-visuel. Nous avons, stratégiquement et en fonction de la réalité des participants, opté pour un local à proximité de l'institution promotrice du projet ainsi que de ses nombreux partenaires, ce qui a permis, nous semble-t-il, de favoriser la présence régulière du public participant et la visibilité des services pouvant s'avérer être utiles pour ces personnes.

- les activités qui n'ont pu être réalisées et pourquoi

1. Préparation et rédaction du guide pédagogique (faute de moyens financiers et de temps pour réaliser ce travail vu la réception tardive de l'accord de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
2. Présentation du projet, des outils, de la méthodologie et de l'espace de parole permettant une réappropriation par d'autres (ceci sera fait si le projet est reconduit pour la période 2012-2013, après la rédaction du livret pédagogique)
3. Aménagement d'un lieu de parole régulier (cet axe sera développé suite aux tables-rondes pour répondre aux demandes formulées à cette occasion, quelques participants ayant exprimé une insatisfaction suite au temps de parole parfois jugé trop court)

- **Description du ou des publics**

- le ou les publics qui ont été touchés par les activités et leur évolution au cours du projet (caractéristiques et nombre)

Ont été touchés par les activités, les publics suivants :

- 1) Le groupe impliqué dans la phase de réalisation du documentaire était constitué, au démarrage du projet, de 7 personnes adultes désireuses de partager une réflexion autour de la thématique « consommation responsable d'alcool ».
Sur les 7 personnes impliquées au départ de l'action, ne subsiste plus qu'un petit groupe de 4 personnes qui s'est investi jusqu'au terme du temps imparti au projet.
- 2) La population andennaise qui a été touchée au travers de la promotion du projet (nombre indéfini) a fait l'objet d'un sondage à l'occasion des micros-trottoirs. Les

images recueillies dans le cadre de ces micros-trottoirs illustrent un nombre de 34 personnes filmées. Il est à noter que le nombre de personnes filmées ne représente pas la proportion de personnes touchées par l'action. En effet, beaucoup de citoyens ont été interpellés. Il leur a été présenté l'objet du projet et nous les avons sollicités pour obtenir leur avis. Néanmoins, de nombreuses personnes ne souhaitaient pas être filmées.

Cependant, la population andennaise a répondu favorablement à notre invitation pour débattre du thème à l'occasion de tables-rondes.

Cette manifestation a réuni une soixantaine de personnes. Parmi les participants, étaient présents des représentants de services divers (services encadrant des mineurs, régie de quartier, police, centre culturel, groupes de parole, groupe d'alphabétisation, maison de quartier, maison de l'emploi, CPAS d'une commune voisine, ...), des usagers de ces services mais également des Andennais intéressés par la problématique. La manifestation a donc brassé différents secteurs du monde associatif et social de la Commune et même en-dehors de la Commune.

- le ou les publics qui n'ont pu être touchés et pourquoi

Le public jeune n'a pu être touché de manière conséquente par cette initiative.

Néanmoins, une partie du public jeune a été touchée par notre action à travers les « micros-trottoirs » réalisés dans le cadre de la réalisation du documentaire. En effet, certains jeunes interpellés en rue ont pu s'exprimer sur le sujet.

Cependant, ce même public jeune n'a pu être touché par l'action « tables-rondes », en tout cas pas dans la phase débat. Toutefois, nous avons eu la visite d'un groupe de plus d'une vingtaine de jeunes attirés par l'intermède musical inclus dans le programme des tables-rondes. Ces jeunes, présents seulement à l'occasion de l'intermède musical, ont malgré tout bénéficié d'une présentation du projet. Ils ont pu dans une certaine mesure comprendre ce qui se déroulait et se rendre compte que l'intermède faisait partie d'une action plus globale.

Les représentants politiques locaux ont été informés de ce projet dès son lancement et ont été sollicités lors de la promotion des tables-rondes. Au niveau communal et provincial, certains ont participé à la journée du 26 septembre 2012.

Ils seront à nouveau interpellés lorsque nous leur communiquerons les recommandations émanant des tables rondes.

- les niveaux et les lieux de participation du ou des publics

Le niveau de participation du groupe impliqué dans la phase de réalisation du documentaire était très satisfaisant. Les membres du groupe qui se sont impliqués jusqu'au bout du projet ont démontré une certaine assiduité et une grande pertinence

dans les débats et les échanges. Après avoir bénéficié d'une initiation aux techniques audio-visuelles, ce groupe a pu prendre part aux différentes étapes de la réalisation du documentaire (concertation autour de l'intention et du message à diffuser, implication durant les prises de vue, les aspects sonores, la préparation des interviews, la préparation du rôle de journaliste, la création du canevas de questions à poser au public, le visionnage des séquences recueillies, implication durant la phase de pré-montage et de montage vidéo, ...).

Ce même groupe a participé de manière active au déroulé des tables-rondes.

Cette participation était observable : à travers la diffusion de la publicité présentant cette action, à travers une présence anonyme et effective des membres du groupe lors de la projection du documentaire, à travers une aide dans l'agencement des lieux mais également à travers leur participation aux débats et à travers les interviews (anonymes) données aux médias présents ce jour-là pour couvrir le sujet.

Le public ayant participé aux tables-rondes a participé activement aux débats. Il a même parfois été difficile de clôturer les discussions en cours à la fin du temps imparti à cette activité. Nous pensons que ces débats doivent rester ouverts et envisageons de réinviter le public présent ce jour-là à continuer la réflexion lors d'une prochaine rencontre (formule encore à déterminer) en espérant élargir le nombre de participants.

La réalisation du documentaire et les réactions favorables et unanimes du public suite à sa diffusion ont permis au groupe de

- se rendre compte de ses capacités à mener à bien un projet ;
- se sentir valorisé par la reconnaissance par le public du travail accompli.

• **Description du ou des partenariats**

- liste des partenaires, leur secteur d'intervention
- rôle joué par chacun des partenaires

Le projet a pu se concrétiser grâce à de nombreux partenariats :

1. Le partenaire privilégié du C.P.A.S. est l'ASBL Zone T, service spécialisé dans le traitement et la prévention des assuétudes. Cette ASBL est bien implantée sur la Commune. La collaboration entre le C.P.A.S. et Zone T ne date d'ailleurs pas de la mise en place de ce projet : les deux institutions collaborent depuis de nombreuses années dans le cadre de l'aide individuelle. L'expérience et la spécialisation de ce partenaire a permis de développer un outil adapté et de viser des objectifs réalistes pour un public bien particulier.

L'ASBL a notamment assuré l'encadrement pédagogique du groupe lors de la réalisation du documentaire, participé activement à l'organisation et à l'animation de l'après-midi du 26 septembre 2012.

2. Le Centre Audio-Visuel de LIÈGE a permis la réalisation du documentaire vidéo par la présence d'un formateur-réalisateur à chaque atelier (initiation aux techniques audio-visuelles, accompagnement lors des prises de vue et du montage, ...)
3. La Commune d'Andenne à travers
 - ses différents services qui ont permis de relayer les informations relatives au projet et de sensibiliser leurs usagers ;
 - la mise à disposition gratuite de locaux adéquats pour la tenue de la manifestation (vu le manque de moyens financiers) ;
 - le Service des Relations Publiques qui a assuré une large diffusion des informations relatives à la manifestation du 26 septembre 2012.
4. La Maison des Jeunes « Le Hangar », située au centre d'Andenne a mis à disposition gratuitement ses locaux pour les animations de l'atelier audio-visuel.
Le responsable de la Maison des jeunes a participé activement au projet dans la mesure où il a apporté son témoignage sur la consommation des jeunes.
5. Les commerçants andennais ont généralement accepté de disposer sur leurs vitrines des affiches annonçant la tenue de la manifestation du 26 septembre 2012.
6. La Communauté Française est évidemment un partenaire dans le cadre de ce projet. En effet, sans le financement accordé, ce type de projet n'aurait jamais pu voir le jour.

- **Effets observés**

- Sur les participants y compris les relations entre eux

Nous avons pu, au départ de l'action, observer chez les participants une différence dans l'appréhension du phénomène de consommation d'alcool. Ce qui provoquait chez certains un sentiment d'incompréhension et de frustration. Les nombreux échanges et l'animation de sensibilisation à la question des assuétudes ont permis d'ajuster une forme de vision commune des différents mécanismes liés à la consommation problématique d'alcool en tentant de se départir des représentations sociales et de certaines valeurs normatives pouvant occasionner un obstacle dans l'observation et la compréhension du phénomène. Une fois cette étape dépassée, nous avons pu observer au niveau des interactions entre participants une certaine ouverture d'esprit, une tolérance, un intérêt par rapport à la réalité d'autrui, un respect grandissant, un non-jugement, un effort de compréhension de la vision de l'autre, une solidarité, ... et une envie d'aider l'autre.

Il nous semble avoir également observé l'apparition d'un sentiment de fierté de s'être impliqué dans un processus, d'avoir contribué à la réalisation d'une initiative et d'avoir été jusqu'au bout de l'entreprise.

Une personne du groupe a développé un grand intérêt pour l'outil « audio-visuel » avec l'envie de s'inscrire dans une formation plus poussée.

Au niveau du public présent aux tables-rondes, il nous est difficile de mesurer cet impact vu l'aspect hétéroclite du public présent ce jour. Nous pouvons simplement témoigner de la satisfaction dont nous ont fait part certains participants d'avoir pu s'exprimer et d'être entendus.

- Sur les professionnels y compris les relations entre eux

Ce projet a permis aux différents professionnels impliqués de près ou de loin dans sa réalisation de mieux se connaître et de mieux cerner les fonctionnements respectifs de leur service. Nous espérons que ce projet contribuera à l'avenir à améliorer les collaborations dans l'objectif d'améliorer le service proposé à la population.

- Sur les relations entre les professionnels et les participants

Le public impliqué dans la phase « réalisation d'un documentaire » a manifesté auprès des professionnels encadrant sa volonté de pouvoir aider à compléter l'information, contenue dans le film, par une série de témoignages traduisant leur vécu respectif au contact de l'alcool. Ce fut l'objet d'un débat de fond et d'une concertation autour de la manière la plus judicieuse et la plus respectueuse de traduire cette intention. Après que les témoignages aient été délivrés, s'en est suivie l'apparition de difficultés dans le chef des témoins. De nombreuses plaies s'étaient rouvertes et certaines émotions atténuées avec le temps ont ressurgi par surprise. Les participants ayant éprouvé cette difficulté ont sollicité un temps d'écoute, indépendamment du programme des ateliers, afin de revenir sur les difficultés apparues à la suite de leur témoignage. Tout ceci a eu comme incidence de travailler sur une autre forme de relation, plus propice à une forme de suivi ou d'accompagnement individuel.

- Sur la Commune ou sur le CPAS

Ce projet a permis de s'inscrire dans la gestion d'une problématique qui concerne de près ou de loin chaque citoyen :

- en favorisant une prise de conscience des difficultés liées à la consommation d'alcool ;
- en mobilisant des moyens via des professionnels des services d'aide de proximité.

- **Le processus**

- Les difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée résidait dans la tentative de constitution d'un groupe participant à la phase « réalisation d'un documentaire ». Etant donné que ce projet a subi un décalage dans le temps (réponse tardive de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles), les personnes précédemment intéressées par cette action n'étaient plus disponibles pour s'impliquer de manière effective. Ces dernières se retrouvaient désormais dans une toute autre réalité, avec d'autres priorités.

- Les moyens utilisés pour les dépasser

Afin de dépasser la difficulté rencontrée lors de la tentative de constitution du groupe cible, nous avons dès lors dû présenter, à nouveau, le projet à d'éventuels autres candidats participants. Selon nous, le moyen utilisé pour dépasser cette difficulté consistait à être davantage proactifs dans notre démarche de promotion du projet.

- Les opportunités et les éléments qui ont facilité le projet

1. La connaissance du public cible par les différents partenaires impliqués
2. La connaissance de la problématique traitée par notre partenaire Zone T
3. Le choix de la thématique abordée qui est une des préoccupations de beaucoup de personnes (population en général et professionnels).

- Ce qui est mis en place pour assurer la continuité du projet

Nous souhaiterions poursuivre la démarche dans le cadre du renouvellement de l'appel à projets lancé par la Communauté Française pour 2012-2013 :

- ♦ réalisation d'un guide pédagogique pour accompagner le documentaire vidéo ;
- ♦ présentation et diffusion du documentaire sur la Commune et en-dehors de la Commune dans le but de permettre à d'autres services de s'approprier l'outil ;
- ♦ mise en place d'animations de sensibilisation au sein de la Commune (à destination de professionnels et de la population) sur base de la diffusion du documentaire ;
- ♦ constitution de groupes de paroles.

Annexes

1. Affiche annonçant le projet de réalisation d'un documentaire sur la consommation d'alcool – Affiche réalisée et reproduite par le C.P.A.S. et l'ASBL Zone T
2. Affiche sous format A3 (réalisée par un imprimeur) et A4 (reproduite par le C.P.A.S.) annonçant la tenue de la manifestation du 26 septembre 2012
3. Flyer (réalisé par un imprimeur) annonçant la manifestation du 26 septembre 2012
4. Documentaire réalisé par des Andennais avec la collaboration du centre Audio-Visuel de LIÈGE